

Communiqué du **Conseil National de Sécurité**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a présidé, ce jeudi 9 décembre 2021, au Palais de la Présidence de la République, une réunion du Conseil National de Sécurité (CNS).

L'ordre du jour a porté sur deux points :

- 1- La situation sécuritaire générale ;
- 2- L'évolution de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en Côte d'Ivoire.

1 - AU TITRE DE LA SITUATION SECURITAIRE GENERALE

A la suite de la présentation faite par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Conseil National de Sécurité a noté, avec satisfaction, une nette amélioration de la situation sécuritaire générale.

Dans ce contexte, le Conseil National de Sécurité s'est réjoui des derniers résultats obtenus dans le cadre des opérations de lutte contre l'orpaillage illégal et le terrorisme. Ainsi, depuis la dernière réunion du Conseil National de Sécurité, 114 sites d'orpaillage illégal ont été déguerpis, 96 personnes interpellées dans 12 régions, 9 000 abris de fortune détruits et d'importantes quantités de matériels saisies.

Le Conseil National de Sécurité a, par ailleurs, été informé par le Chef d'État-Major Général des Armées, de la tenue effective, du 22 au 27 novembre 2021, de l'opération militaire conjointe dénommée « KOUDANLGOU IV », qui a rassemblé plusieurs pays dont la Côte d'Ivoire. Cette opération contre le terrorisme a permis l'interpellation de 304 individus suspects ainsi que la saisie d'armes à feu, de munitions, d'explosifs, de moyens roulants et de stupéfiants.

Le Chef d'État-Major Général des Armées a également porté à la connaissance du Conseil National de Sécurité, le déploiement prochain de 17 211 éléments des Forces de Défense et de Sécurité, dans le cadre de l'opération « Mirador 2021 », en vue de permettre aux populations de passer les fêtes de fin d'année dans la quiétude et en toute sécurité.

Enfin, le Conseil National de Sécurité a été informé des résultats très encourageants obtenus dans le cadre de la lutte contre la criminalité juvénile dans le District d'Abidjan. En effet, les opérations conjointes menées par la Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion (CCSR) et la Police Nationale, sur instructions du Conseil National de Sécurité, ont permis de réduire, de

façon significative, les agressions commises dans plusieurs quartiers du District, par les enfants, adolescents et jeunes en conflit avec la loi.

Ainsi, au cours de la période allant de février à novembre 2021, près de 14 000 adolescents et jeunes ont été raflés dans les quartiers identifiés comme à risque et 2 106 fumoirs démantelés avec d'importantes saisies de stupéfiants. Par ailleurs, 254 adolescents identifiés comme particulièrement agressifs ont suivi un programme de resocialisation et ont été placés auprès de maîtres artisans ou réintégrés dans le système scolaire.

Au regard de l'ensemble des résultats obtenus relativement à la situation sécuritaire générale, le Président de la République a félicité les Ministres en charge de la Défense et de la Sécurité, les Grands Commandements ainsi que tous les autres acteurs impliqués dans la sécurisation de notre pays. Il les a, en outre, encouragés à poursuivre leurs efforts dans ce sens.

2 - AU TITRE DE L'ÉVOLUTION DE LA MALADIE À CORONAVIRUS 2019 (COVID-19) EN CÔTE D'IVOIRE

Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle a fait un point de situation sur l'évolution de la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire. Ainsi :

- À la date du mercredi 8 décembre 2021, la Côte d'Ivoire dénombrait 61 857 cas confirmés de COVID-19 dont 60 909 guéris, 706 décès et 236 cas actifs ;

- Depuis le mois d'août 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 enregistrés dans le pays est en constante baisse avec 5 534 cas notifiés en août, 4 584 en septembre, 1 044 en octobre et 427 en novembre ;

- La moyenne du taux de positivité actuel est inférieur à 2%, bien en-dessous du seuil d'alerte de 5% ;

- Le taux de guérison avoisine les 99%, traduisant non seulement la qualité de la prise en charge par les professionnels de santé, mais également la précocité du diagnostic, grâce à l'utilisation des tests rapides antigéniques ;

- Le nombre de décès notifiés, touchant particulièrement les personnes vulnérables, est également en nette régression depuis le mois de septembre 2021. En effet, 183 cas de décès ont été enregistrés en septembre, 71 en octobre et 9 en novembre.

Cette baisse du nombre de cas de décès est due à l'amélioration de la couverture vaccinale, notamment au sein des populations vulnérables.

En effet, dans le District d'Abidjan qui reste l'épicentre de la maladie avec 95% des cas diagnostiqués, 50% de la population cible a reçu la première dose et 27%, les deux doses prescrites.

Le Ministre en charge de la Santé a fait observer que le contexte sanitaire international, marqué par une augmentation significative des cas de COVID-19 en Europe et l'apparition du variant Omicron, ainsi que les importants mouvements des populations attendus à l'occasion des fêtes de fin d'année, pourraient entraîner une résurgence de l'épidémie dans notre pays.

Aussi, afin de parer à cette situation, le Conseil National de Sécurité, après analyse, a-t-il décidé des mesures suivantes :

- La réduction de la validité des tests PCR à 48 heures ;
- Le renforcement des contrôles à l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny par l'installation de laboratoires Modulaires Mobiles pour la réalisation de tests PCR et de cabines de désinfection ;
- Le suivi quotidien des voyageurs en provenance des pays dans lesquels a été détecté le variant Omicron, au cours des 5 premiers jours de leur arrivée en Côte d'Ivoire ;
- Le renforcement des capacités de dépistage par l'accréditation de laboratoires privés et l'augmentation du nombre de laboratoires publics.

Le Président de la République, tout en félicitant le Premier Ministre et le Ministre en charge de la Santé pour les résultats très satisfaisants atteints dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, les a encouragés à poursuivre et à intensifier le programme de vaccination en cours ainsi que les actions de sensibilisation.

Le Chef de l'État a, par ailleurs, invité, à nouveau, les populations vivant en Côte d'Ivoire à respecter scrupuleusement les mesures barrières et pour celles âgées de 18 ans et plus, à se faire vacciner, afin de lutter efficacement contre la pandémie de COVID-19, dans notre pays.

Au terme de cette 10^e et dernière réunion de l'année 2021, le Président de la République a adressé ses vives félicitations aux membres du Conseil National de Sécurité pour les efforts remarquables déployés en vue d'assurer la protection des biens et des personnes dans notre pays.

Enfin, le Chef de l'État a indiqué que la prochaine réunion du Conseil National de Sécurité se tiendra le jeudi 13 janvier 2022.

Fait à Abidjan, le jeudi 9 décembre 2021

M. Fidèle SARASSORO

Ministre, Secrétaire du Conseil National de Sécurité